

GUIDE DU CADET

2011-2012



Escadron 921 L'Ancienne Lorette

Identification : _____
(Grade, nom, prénom)

Niveau : _____ Section : _____

Numéro de téléphone : () _____ - _____

Table des matières

Introduction.....	3
Mot du Commandant.....	3
Mot du président du comité de répondants.....	4
Adresses pratiques.....	5
Emplacement de la majorité de nos activités:.....	5
Adresses Internet.....	5
b. Site officiel des cadets.....	5
c. Site du journal national officiel des cadets.....	Erreur ! Signet non défini.
Horaire d'un vendredi soir régulier.....	6
Déroulement d'une soirée d'instruction.....	7
Répartition des locaux d'instruction.....	8
De façon générale, les cadets utilisent la porte no 3 pour accéder aux locaux de l'escadron.....	8
Les officiers et leurs postes.....	9
Organigramme.....	10
Les postes des sous-officiers supérieurs au 921.....	11
Procédure d'arrivée à l'escadron.....	12
Les grades des Cadets de l'Air.....	13
Les grades des officiers CIC.....	14
La voie hiérarchique.....	15
Le système de pointage.....	16
Les activités optionnelles.....	17
Les tenues.....	19
Les tenues.....	19
b. Tenue courante (C-2).....	19
c. Tenue d'hiver (C-3).....	Erreur ! Signet non défini.
d. Tenue d'été (C-4).....	19
Quelle tenue porter ?.....	20
Normes d'uniforme.....	21
Le pointage d'inspection.....	22
Nœuds de cravate et laçage de bottes.....	23
Emplacement des badges sur l'uniforme.....	24
Manche gauche.....	24
Manche droite.....	25
Règles et discipline.....	27
Mesures disciplinaires.....	29
Procédures d'évacuation.....	30
Questions / Réponses.....	32
Liste pour les survies.....	33
Les camps d'été 2011.....	34
Notes :.....	35

Introduction

Voici la cinquième édition du Guide du Cadet. Cet outil a pour but de vous informer des différents standards et règles qui régissent l'escadron 921 L'Ancienne-Lorette. Ce document contient également des aide-mémoires très pratiques ainsi que la description des différentes activités que l'on y retrouve. Il a été écrit afin d'aider les nouveaux cadets à comprendre le fonctionnement de l'escadron.

Mot du Commandant

Prêt ? On décolle !

Bienvenue à bord ! L'Escadron 921, c'est un groupe super dynamique qui t'apportera beaucoup si tu y mets un peu de tien. L'Escadron offre une multitude d'activités intéressantes qui te permettront de grandir dans un milieu bien encadré tout en t'amusant. Le personnel de l'Escadron est dédié à transmettre ses connaissances et à t'offrir des expériences enrichissantes. À travers nos activités, tu te découvriras de nouvelles passions et tu te lieras d'amitié avec plein de jeunes comme toi qui « trippent » sur le mouvement des cadets et sur l'aviation.

L'équipe de l'Escadron : les officiers, les instructeurs, les bénévoles et les membres du comité civil ont planifié une saison remplie d'activités spéciales et les cadets sont, eux aussi, directement impliqués dans l'organisation et la réalisation. Plaisirs garantis !

Le mouvement des cadets est un mouvement civil avec un encadrement de type militaire, mais tous les cadets sont civils et ne sont pas engagés dans les Forces canadiennes. Seuls les officiers de l'Escadron font partie de la Réserve des Forces canadiennes, mais ils occupent tous un emploi dans le civil.

Tout le programme régulier est gratuit ! Ta contribution, c'est ton respect des règles établies et ta participation, ce n'est pas difficile ! Le présent Guide t'aidera à comprendre l'environnement de l'Escadron; si tu as des questions, n'hésite pas à consulter ton sous-officier responsable ou le personnel du 921. Nous sommes tous là pour t'aider et cheminer ensemble. Bon vol !

Major Denis Rousseau, CD
Commandant

Mot du président du comité de répondants

Bonjour,

Je voudrais profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux cadets et cadettes. L'expérience dans les cadets peut être une tranche de vie extraordinaire pour vous : avec votre implication, la soif d'apprendre, vous réussirez à surmonter les obstacles plus facilement. Au début certains peuvent se sentir perdus car vous avez beaucoup à apprendre, mais n'oubliez jamais qu'il y aura toujours un officier ou un instructeur civil pour vous aider.

Pour tous les autres, les plus anciens, je suis toujours émerveillé par votre progression. Des gens qui n'étaient autrefois pas capables de s'exprimer devant 5 personnes, aujourd'hui, donnent des cours et ont de l'initiative. Vous donnez l'exemple aux plus jeunes, ne l'oubliez pas. Le programme de formation est conçu de façon à faire progresser le cadet par des expériences de vie de tous les jours. Le mouvement des cadets de l'air est un des meilleurs mouvements jeunesse au Canada. Que ce soit par son organisation civile locale et aussi par l'Unité régionale au soutien des cadets, il vous permettra de grandir dans une organisation existante depuis 1941. La philosophie des cadets existe depuis ce temps : « apprendre, servir et progresser ». Ces trois mots vous seront très utiles tout au long de votre vie.

Pour terminer, je vous souhaite du bon temps dans les cadets et n'oubliez jamais que pour apprendre, servir et progresser; il faut s'amuser.

Guy-André Lamontagne
Président du comité de répondants
Escadron 921

Adresses pratiques

Emplacement de la majorité de nos activités:

Collège Champigny

1400 route de l'Aéroport
Québec (Québec)
Entrée : porte n° 3

Caserne du 921

1565 rue Turmel
L'ancienne Lorette, Québec (Québec)

Téléphone escadron : (418) 654-9210

Courriel du commandant: commandant@921.ca

Adresse courriel de l'escadron : escadron@921.ca
Pour motiver les absences

Pour écrire à l'escadron : Escadron 921 L'Ancienne-Lorette
Casier postal 31
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3M2

Adresses Internet

Ces sites peuvent être une source d'information pour répondre à plusieurs interrogations.

a. Sites de L'escadron 921 L'Ancienne-Lorette

<http://www.921.ca>

- **Messages de la semaine**
- Calendrier
- Photos

<http://www.cadets.net/est/921aviation>

- Site officiel
- Description des activités
- Organigramme

b. Site officiel des cadets

<http://www.cadets.ca>

- Beaucoup d'information
- Documents

Horaire d'un vendredi soir régulier

18h05	Arrivée des sous-officiers en devoir et de l'officier en devoir	Ouverture des portes Vérification de sécurité des lieux et rencontre du personnel en devoir
18h15	Arrivée sous-officiers supérieurs et du personnel	Inspections des sgt et sgt/s et messages de l'État-major cadet
18h25 18h30	Arrivée des cadets	Les cadets signent le registre des présences situé à l'entrée. Ils déposent leurs effets dans leur local de niveau et se dirigent à leur local de section.
18h30 18h40	Réunion par section	Messages généraux et début des inspections des cadets.
18h40 18h55	Rassemblement au gymnase	Les cadets se dirigent au gymnase et se forment par section. Suite et fin des inspections. Le démantèlement de la parade se fait à 18h55.
19h00	Première période d'instruction	30 min.
19h30	Déplacements	
19h35	Deuxième période d'instruction	30 min
20h05 20h20	Pause	Les SOD s'occupent de la discipline et du respect de l'horaire de la pause.
20h25	Troisième période d'instruction	Début de la parade du commandant, si applicable.
20h55	Déplacements	
21h00	Parade de fin de soirée	Préparation de la parade et messages
21h10	Entrée du personnel et parade	
21h30	Démantèlement de la parade et départ des cadets	
21h30 21h55	Réunion des sous-officiers supérieurs	Les SOD vérifient les locaux et complètent leur rapport Départ des sous-officiers supérieurs à 22h00
21h55	Réunion du personnel et départ des sous-officiers et des SOD	
22h30	Départ du cadet-commandant	
23h00	Fin de la réunion du personnel	Vérification des locaux par l'O. en devoir

Déroulement d'une soirée d'instruction

1. Voici de façon générale la marche à suivre du début à la fin d'une soirée d'instruction :
 - a. À son arrivée, le cadet signe la feuille de présence et va porter ses effets personnels (manteau et notes de cours) dans son local de niveau, ensuite, il se déplace au local de section.
 - b. À 18h40, tous les cadets se dirigent vers le terrain de rassemblement pour les inspections et les messages de début de soirée.
 - c. Les commandants de section inspectent les sergents de leur section ; ceux-ci inspectent les caporaux de section, etc.
 - d. Première et deuxième période d'instruction (30 min. par période).
 - e. Pause de 15 minutes (il y aura une cantine où vous pourrez acheter liqueur, jus, chips, etc.).
 - f. Troisième période : Lors des parades du commandant, la troisième période y est réservée. Les parents sont invités à assister à toutes les parades du commandant en se présentant à l'école à 20h25. C'est lors de ces parades que les remises officielles sont faites.
 - g. Après la parade de fin de soirée, les messages de fin de soirée sont annoncés. Avant de quitter, les cadets rangent leur local de cours.

Répartition des locaux d'instruction

No	Nom	Local No
1	Administration	2 ^e étage
2	Approvisionnement	
3	Bureau du commandant	
	Local des officiers et instructeur	
4	Toilette Femme	
5	Toilette Homme	
6	Local des cadets cadres	
7	Local des niveaux 1A	
8	Local des niveaux 1B	
9	Local des niveaux 2	
10	Local des niveaux 3	
11	Local des niveaux 4	
13	Gymnase	

De façon générale, les cadets utilisent la porte no 3 pour accéder aux locaux de l'escadron.

Les officiers et instructeurs : leurs postes

1. Les cadets sont encadrés de façon permanente par un groupe de personnes que l'on nomme les officiers. Chaque officier joue un rôle différent dans l'organisation de l'escadron. Voici l'équipe d'officiers pour cette année:

Commandant : Maj Denis Rousseau, CD
Commandant-adjoint Lt Johanne Fortin

Officier administration : Capt Karine Boulet, CD
Responsable site web/photo: IC André Marois
Responsable syst. pointage : Élof Mathieu Groulx

Officier d'approvisionnement IC André Marois

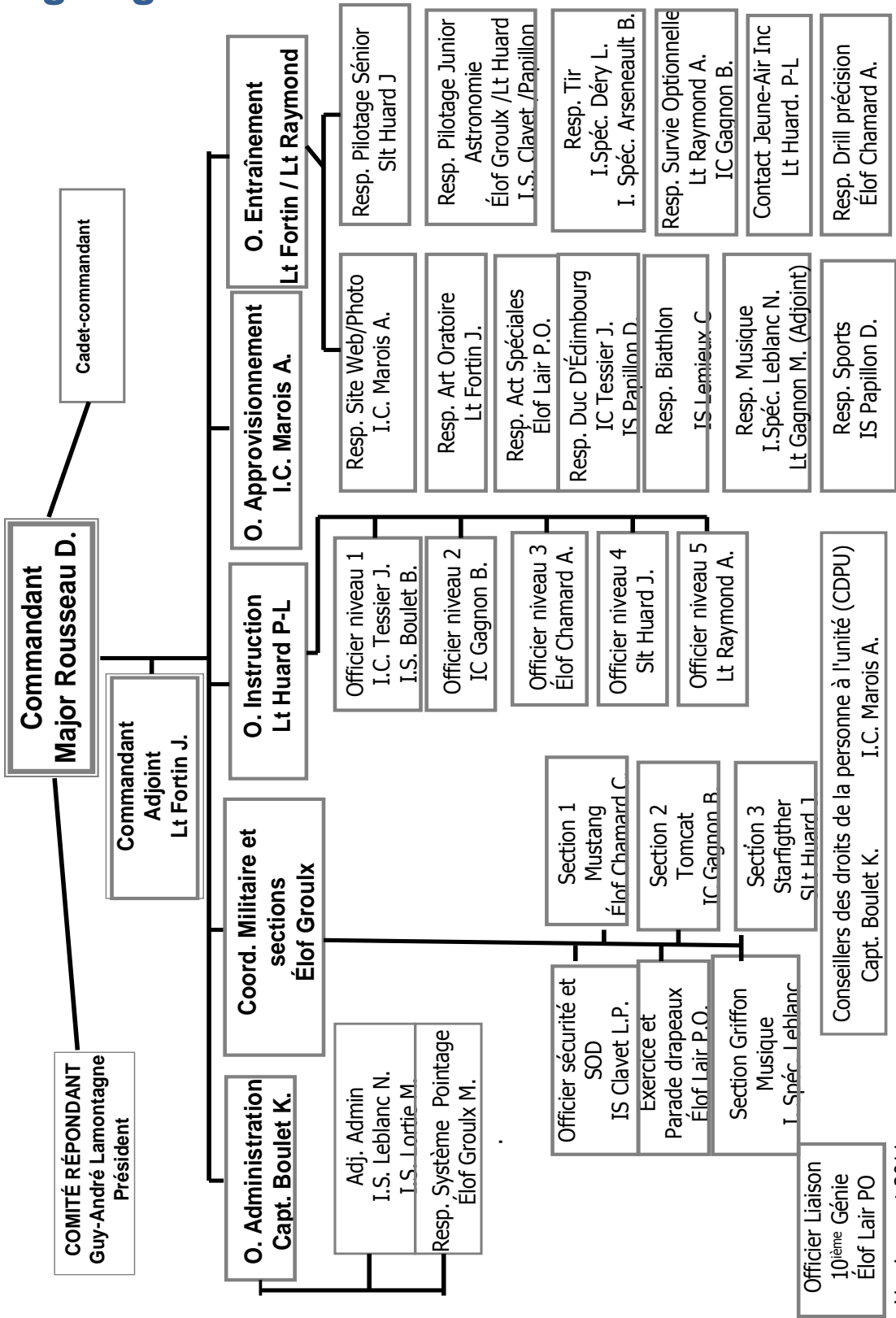
Officier d'entraînement : Lt Alexandre Raymond /Lt Johanne Fortin
Officier art oratoire : Lt Johanne Fortin
Officier escouade de précision : Élof Alexandre Chamard
Officier des sports : ISpéc. David Papillon-Veilleux
Officier duc d'Édimbourg : IC Joannie Tessier/I.Spéc. D. Papillon-Veilleux
Officiers de pilotage Sr : Slt Julien Huard
Officiers de pilotage Jr : Élof Mathieu Groulx
Officiers de tir : ISpéc. Louis Déry
ISpéc. Benoit Arsenault
Officier de biathlon : ISpéc. Carol-Ann Lemieux
Officier de musique : ISpéc. Nathalie Leblanc
Officiers de survie : Lt Alexandre Raymond
IC Benoît Gagnon
Officier activités spéciales : Élof Pierre-Olivier Lair

Officier d'Instruction : Lt Pierre-Luc Huard
Officier du niveau 1 : IC Joannie Tessier/ISpéc. Bernard Boulet
Officier du niveau 2 : IC Benoît Gagnon
Officier du niveau 3 : Élof Alexandre Chamard
Officier du niveau 4 : Slt Julien Huard
Officier du niveau 5 : Lt Alexandre Raymond

Officier coord. sections: Élof Mathieu Groulx
Officier section 1 Mustang: Élof Alexandre Chamard
Officier section 2 Tomcat : IC Benoît Gagnon
Officier section 3 Starfighter : Slt Julien Huard
Officier de parade et exerc. Mil. Élof Pierre-Olivier Lair
Officier de sécurité et log : ISpéc. Louis-Philippe Clavet

Officiers CDPU : Capt Karine Boulet
IC André Marois

Organigramme



Les postes de sous-officiers supérieurs au 921

1. D'année en année, les cadets se méritent des promotions et avec ces promotions correspondent généralement un poste et des responsabilités. Voici les principaux postes à l'escadron. Complétez le tableau en indiquant les numéros de téléphone.

a. Cadet commandant : _____

b. Cadet commandant adjoint : _____

c. Adjudant maître : _____

Indiquez qui occupe le poste ci-dessous

d. Commandant de section : _____ ;

Téléphone : _____ ;

e. Adjoint de section : _____ ;

Téléphone : _____ ;

2. Lorsque les postes seront déterminés, vous pourrez inscrire le nom du responsable à côté de son poste.

3. Au cours de l'année, vous aurez à vous référer à un supérieur immédiat.

Le grade de mon supérieur immédiat : _____

Le nom de mon supérieur immédiat : _____

Son numéro de téléphone : _____

Procédure d'arrivée à l'escadron

Pour s'assurer que votre arrivée à l'escadron se déroule sans problème, nous avons pensé à une liste des choses à faire. Vous devez donc passer par toutes les étapes inscrites ci-dessous et faire signer la personne responsable. Si vous ne savez pas où aller, n'ayez pas peur de demander de l'aide à un ami ou à un sous-officier.

	Ma signature	Signature de la personne responsable	Date
Administration; J'ai remis mes documents			
Approvisionnement (j'ai toutes mes pièces d'uniforme en main);			
Je sais dans quelle section je suis;			
Mon commandant de section a mon numéro de téléphone et mon adresse courriel;			
J'ai les numéros de téléphones et courriels de mon adjoint et commandant de section			
Je connais l'emplacement de mon local de niveau, de l'administration et de l'approvisionnement			
J'ai reçu un cours sur comment faire mon uniforme;			
Mes parents (tuteurs) et moi avons lu le guide et comprenons comment fonctionne le mouvement des cadets et l'escadron.			

Les grades des Cadets de l'Air

1. Voici les différents grades que l'on retrouve dans les cadets de l'air; tous les cadets doivent apprendre par cœur les grades suivants:

a. CADET (CDT)

b. CADET AVIATEUR DE 1^{re} CLASSE (LAC)
- (Leading Air Cadet)
- Une hélice



c. CAPORAL (CPL)
- Deux chevrons



d. CAPORAL DE SECTION (CPL/S)
- Deux chevrons et une couronne (Tudor)



e. SERGENT (SGT)
- Trois chevrons



f. SERGENT DE SECTION (SGT/S)
- Trois chevrons et une couronne (Tudor)



g. ADJUDANT DE 2^e CLASSE (ADJ2)
- Une couronne entourée de feuilles d'érable



h. ADJUDANT DE 1^{re} CLASSE (ADJ1)
- Les armoiries et la devise du Canada



**A MARI USQUE AD MARE
D'UN OCÉAN À L'AUTRE**

Les grades des officiers

1. Voici les différents grades d'officier :

a. ÉLÈVE-OFFICIER (ELOF)

- Une mince bande
- Officier subordonné



b. SOUS-LIEUTENANT (SLT)

- Une large bande
- Officier subalterne



c. LIEUTENANT (LT)

- Une mince bande et une large bande
- Officier subalterne



d. CAPITAINE (CAPT)

- Deux larges bandes
- Officier subalterne



e. MAJOR (MAJ)

- Une mince bande comprise entre deux larges bandes
- Officier supérieur



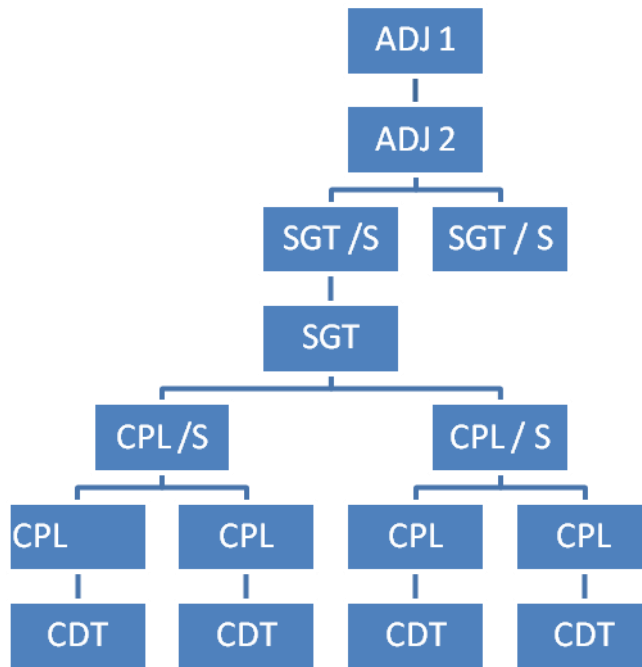
f. LIEUTENANT-COLONEL

- Trois larges bandes
- Officier supérieur



La voie hiérarchique

1. Tout au long de l'année, vous serez informé des heures, lieux et dates de toutes nos activités. Dans le cas où vous ne vous souviendriez plus de l'heure d'une activité, il est de votre responsabilité de poser la question à quelqu'un. Pour commencer, demandez aux cadets portant même grade que vous, s'ils ne connaissent pas la réponse, suivez la voie hiérarchique.
2. Par exemple, un cadet ira voir un caporal; si le caporal ne peut répondre, alors ce dernier posera la question à un caporal de section et ainsi de suite. En général la réponse est obtenue à la première intervention. Cela favorise une saine communication, évite de surcharger l'état-major cadet avec des questions pouvant être répondues par des sous-officiers subalternes et favorise la responsabilisation de tous.
3. Si vous ne respectez pas la voie hiérarchique, il est fort probable que la personne à qui vous posez la question ne vous réponde pas et vous réfère à votre supérieur immédiat.



Le système de pointage

1. Tout au long de l'année, tous les cadets accumuleront des points. Ces derniers serviront à comptabiliser le degré d'implication de chaque cadet aux diverses activités. Ces points serviront également à l'attribution de camps d'été et à certaines récompenses. Voici un résumé du système de pointage :
 - a. **Soirées d'entraînement** : Comptent pour 45 % du total annuel
0,5 points par absence motivée à l'avance
0 point si l'absence est non motivée.
 - b. **Inspection** : Toutes les inspections sont comptabilisées afin d'inscrire dans chaque dossier des cadets la moyenne de leurs inspections. Occasionnellement, les inspections seront faites par les officiers. Ces inspections compteront pour le double des points. L'ensemble des inspections comptent pour 13 % du total des points annuel.
 - c. **Activités obligatoires** : Survie automne ou survie d'hiver, visite aéroport, planeur, journée de remise à niveau et Gala de l'Escadron. Elles comptent pour 10 % du total annuel.

Pour les absences lors des activités obligatoires, le cadet devra fournir une lettre justificative signée de ses parents. Une absence motivée donne 50 % des points.

- d. **Activités optionnelles** : Les activités optionnelles permettent de cumuler jusqu'à 17 % des points annuels et sont alloués en fonction de la somme des plus hauts pointages pour chaque activité. Musique (12) - Biathlon (15) - Précision (12) - Art oratoire (5) - Survie (8) - Pilotage (8) – Tir (12).

Note : Les présences seront prises à toutes les activités. Les points seront donnés en fonction du pourcentage de participation du cadet. Chaque activité optionnelle donnant un maximum de points, tel qu'indiqué.

- e. **Les campagnes de financement** : Les points totaux proviennent des activités de financement (l'auto-cadet, bougie du carnaval, etc.). Les efforts et la présence des cadets aux diverses campagnes de financement sont récompensés par l'attribution de points, de tirage de prix spéciaux et de soirées animées à la fin de l'activité de financement. Par exemple, chaque billet de l'auto-cadet vendu donne des points. Le comité civil précisera la comptabilité de ces points. Maximum : 10 % des points annuels.
- f. **Discipline** : 5% des points sont alloués pour la discipline par l'équipe des officiers et des sous-officiers.
- g. **Discrétionnaire du commandant** : 1 % des points annuels seront attribués par le commandant.
- h. **Rendement et rapport disciplinaire** : 1 % des points annuels pourra être attribué par les sous-officiers ou le personnel lors de bon coups. Les cadets du mois reçoivent 0,25 pts à chaque nomination. Un rapport verbal retranche 2 % et un rapport écrit entraîne une pénalité de 3 % des points annuels.

Les activités optionnelles

Outre les vendredis soirs, l'Escadron offre de nombreuses activités se déroulant au cours de la semaine et les fins de semaine. Voici les activités que l'on vous propose :

- **Musique**

L'activité de musique se déroule sur toute la durée de l'année d'entraînement. Les jeunes y participant apprennent à jouer d'un instrument, percussion ou cuivre (trompette, tuba, etc.) et s'entraînent afin de participer à des compétitions entre unités de cadets. Les instruments sont fournis par l'escadron. Les journées de pratique se déroulent généralement un soir de semaine et une journée de fin de semaine.

- **Précision**

L'escouade de précision est un groupe d'environ 25 cadets qui apprennent tous les mouvements de marche militaire afin de créer des chorégraphies pour participer à des compétitions entre unités de cadets. Cette activité peut se dérouler en collaboration avec la musique. Les pratiques ont généralement lieu la fin de semaine.

- **Pilotage**

L'activité de pilotage est destinée à tous les jeunes qui ont la passion des avions et qui veulent un jour devenir pilote. On permet à ceux qui ont l'âge requis, de participer aux examens de la Ligue afin d'être sélectionnés pour suivre le cours de pilote de planeur ou d'avion motorisé qui donne accès au brevet de pilote de Transport Canada. Cette activité se déroule du mois d'octobre jusqu'au début du mois de février. La formation est donnée un soir de semaine.

- **Pilotage junior et astronomie**

L'activité de pilotage junior est destinée aux cadets des niveaux 1 et 2 qui aspirent à obtenir leur bourse de pilotage planeur ou motorisé et à ceux qui s'intéressent au vol en simulateur de même qu'à l'observation des astres. Cette activité se déroule du mois d'octobre au mois de décembre et du mois de mars à celui de mai. La formation est donnée un soir de semaine.

- **Art oratoire**

Cette activité est offerte à tous les jeunes qui veulent s'améliorer et apprendre de nouvelles techniques pour bien s'exprimer en public. Au cours de l'année, les participants apprendront à rédiger des exposés bien structurés et apprendront également à préparer des discours impromptus. Il y a également des compétitions (régionale et provinciale) auxquelles l'un des cadets de l'Escadron pourra participer.

- **Tir**

Le groupe de tir regroupe les meilleurs tireurs de l'Escadron. Après des qualifications, les meilleurs cadets sont retenus pour participer à la compétition de tir. Les cadets apprendront au cours de l'année les techniques pour bien tirer. Ils utiliseront des carabines à air comprimé qui sont fournies par l'Escadron.

- **Survie**

Le groupe de survie rassemble les jeunes intéressés à se perfectionner en ce qui concerne le domaine de la survie en forêt (comment survivre). C'est une activité complémentaire aux fins de semaines de survie de l'Escadron. Nous apprenons les techniques d'abris, de feux, les sept (7) ennemies de la survie, carte et boussole et d'autres techniques plus avancées pour les vrais mordus... Une fin de semaine de survie réservée uniquement aux membres du groupe est même prévue. Avec des instructeurs cadets compétents et des officiers motivés qui supervisent, il ne manque que vous. Mordu de plein air et de camping, voilà l'activité pour vous.

- **Biathlon**

Pendant la période d'entraînement, les jeunes suivent un entraînement intensif en ski de fond ainsi qu'en tir (carabine 22) pour se préparer aux compétitions. Cette activité s'adresse aux cadets en bonne forme physique et qui ont le goût de relever des défis.

- **Duc d'Édimbourg**

Cette activité s'adresse aux cadets de niveau 3 et plus. Le cadet inscrit à cette activité doit, pour se voir mériter une médaille (bronze, argent ou or), remplir quatre conditions :

- Accumuler un certain nombre d'heures de bénévolat.
- Accumuler un certain nombre d'heures de sport.
- Participer durant une période donnée à une activité (musique, hockey).
- Participer à une expédition en forêt.

- **Aéromodélisme**

La construction et le vol d'avions miniatures est la mission de ce groupe.

- **Sports**

Ce groupe de cadets s'entraîne afin de représenter l'Escadron lors des Jeux des Cadets qui se déroulent au début mars. (Volleyball, Kin-ball, soccer sur neige, etc.)

Les tenues

1. Voici les différentes tenues que vous devrez porter :

a. **Tenue de cérémonie (C-1)**

- Calot, chemise avec cravate, vareuse avec ceinture, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Médailles portées sur la vareuse.
- Gants blancs et ceinture blanche (sous-officiers autorisés seulement)

b. **Tenue courante (C-2)**

- Calot, chemise avec cravate, vareuse avec ceinture, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Rubans portés sur la vareuse (aucune médaille).
- Lorsque la vareuse est enlevée (C-2A), les rubans et les ailes de pilotage en métal sont portés sur la chemise.

c. **Tenue d'été (C-4)**

- Calot, chandail à manches courtes, vareuse avec ceinture, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Rubans portés sur la vareuse (aucune médaille).
- Lorsque la vareuse est enlevée (C-4A), rien ne doit être porté sur le chandail à manches courtes.

d. **Tenue d'été chemise (C-7)**

- Calot, chemise, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Rubans portés sur la chemise (aucune médaille).

2. Les médailles, les boutons de tir et de biathlon sont portés uniquement sur la vareuse. Si la vareuse est enlevée, le ruban est porté sur la chemise uniquement.

3. Les gants blancs et les ceintures blanches sont portés pour les postes suivants :

- a. Cadet-commandant.
- b. Cadet-commandant-adjoint.
- c. Adjudant-maître.
- d. La garde des drapeaux.
- e. Les commandants de section.

Quelle tenue porter ?

1. Lors des parades du commandant et autres parades spéciales (l'Armistice, cérémonial, etc.), tous les cadets doivent porter la tenue C-1 (tenue de cérémonie).
2. Lors des soirées d'instruction tous les instructeurs et cadets cadres doivent porter la tenue C-2 (tenue courante). Les cadets et caporaux doivent porter la tenue C-4 (tenue d'été).
3. Seul le commandant peut donner l'autorisation au cadet-commandant de retirer les vareuses lors des activités.
4. Il est important de porter la bonne tenue, car des points vous seront enlevés si vous portez la mauvaise.
5. Le port du manteau avec doublure est permis durant la saison hivernale. Le port du polar ou du manteau sans doublure est permis avec le consentement du commandant.
6. Lorsque vous portez un manteau civil avec l'uniforme (dans le cas où vous n'auriez pas reçu le manteau), vous devez enlever votre calot.
7. Toutes les pièces d'uniforme doivent être portées selon les standards, le manteau doit être attaché lorsque porté.

Note : **Vous avez le devoir d'inscrire votre nom sur les étiquettes de chacune des pièces de votre uniforme.** Lors des inspections, les points attribués à une pièce d'uniforme seront soustraits si votre nom n'y est pas inscrit.

Normes d'uniforme

Pour avoir le plus de points possibles à votre inspection, les petits trucs suivants peuvent vous aider :

- a. Le calot doit être propre, sans poussière ou tache, l'insigne métallique se porte du côté gauche et elle doit être centrée. Les deux oiseaux sur le devant doivent voler droit.
- b. Le chandail à manches courtes et la chemise doivent être propres et sans poussière. Les seuls plis doivent être sur les manches, partant de la couture au centre jusqu'au bout de la manche. La plaquette d'identification « name-tag » se porte au-dessus de la poche droite de la chemise ou de la vareuse, centrée avec le bouton de la poche.
- c. Le nœud de cravate doit être le double Windsor
- d. La vareuse doit être propre et sans poussière; les insignes doivent être placées aux bons endroits, la ceinture centrée, tous les boutons attachés, sauf le dernier au collet. La vareuse ne doit pas avoir de plis.
- e. Le pantalon doit être propre, sans poussière. Les plis avant partent du bas du pantalon et montent jusqu'à la première ganse partant de la fermeture éclair. Les plis arrières partent du bas et montent jusqu'à la ganse centrale arrière.
- f. Le port des bas de laine est obligatoire. Si vous souffrez d'allergie ou de démangeaisons, vous pouvez porter des bas de coton sous vos bas de laine.
- g. Les bottes doivent être lacées en escalier et non croisées.
- h. Les bottes doivent être cirées avec de la cire en pâte noire de marque *Kiwi* et avec un linge pour cirer de marque *Kiwi*. Les deux bottes doivent être cirées uniformément sur tous les côtés jusqu'à ce qu'elles brillent (pour les nouveaux cadets la brillance des bottes peut prendre plus de temps, mais l'important c'est qu'à chaque semaine le cadet travaille sur ses bottes et qu'on constate une amélioration constante). De plus, le côté de la semelle de la botte doit être noirci.
- i. Pour ne pas abîmer votre uniforme en le repassant, utiliser un linge humide par-dessus votre pièce d'uniforme.
- j. Pour enlever les poussières sur votre uniforme, procurez-vous une brosse collante.
- k. Les épaulettes de grade se portent sur la chemise et le manteau seulement.

Le pointage d'inspection

À moins d'indication contraire par les officiers, les cadets se présentent en uniforme à toutes les soirées d'entraînement (instruction des vendredis soirs). L'uniforme doit toujours rencontrer les normes de l'Escadron. Voici les points (pour un total sur 15 points) sur lesquels seront notés les cadets :

Calot (1) : 0,5 point pour la poussière et la propreté; et
0,5 point pour la position du calot.

Cheveux garçons (2) : 1 point pour la longueur à la nuque (Les cheveux ne doivent pas toucher le col de la vareuse) 1 point pour le tour d'oreille (Les cheveux ne doivent pas toucher ou les oreilles)

Cheveux filles (2) : Si les cheveux sont courts et qu'ils ne peuvent pas être attachés, ils ne doivent pas dépasser le bas du col de la vareuse. 2 points
Si les cheveux sont longs, ils doivent être attachés en chignon avec un filet à cheveux et bien lissés avec du gel ou du fixatif.
1 point si bien lissés 1 point si le chignon est bien fait.

Vareuse (2) : 0,5 point pour la poussière
1,0 point pour la propreté
0,5 point pour les poches et la ceinture

Insignes (1) : 0,5 point pour la bonne position et la couture
0,5 point si les badges sont à jour

Pantalon (2) : 0,5 point pour la poussière et propreté
1,0 point pour les plis
0,5 point pour la longueur (Le bas de pantalon doit arriver à la 3^e rangée de lacet de la botte, à partir du bas).

Bottes (3) : 1,5 point pour l'uniformité de la brillance
0,5 point si bien lacées
0,5 point pour la propreté (poussière, saleté)
0,5 point si le cadet porte ses bas de laine.

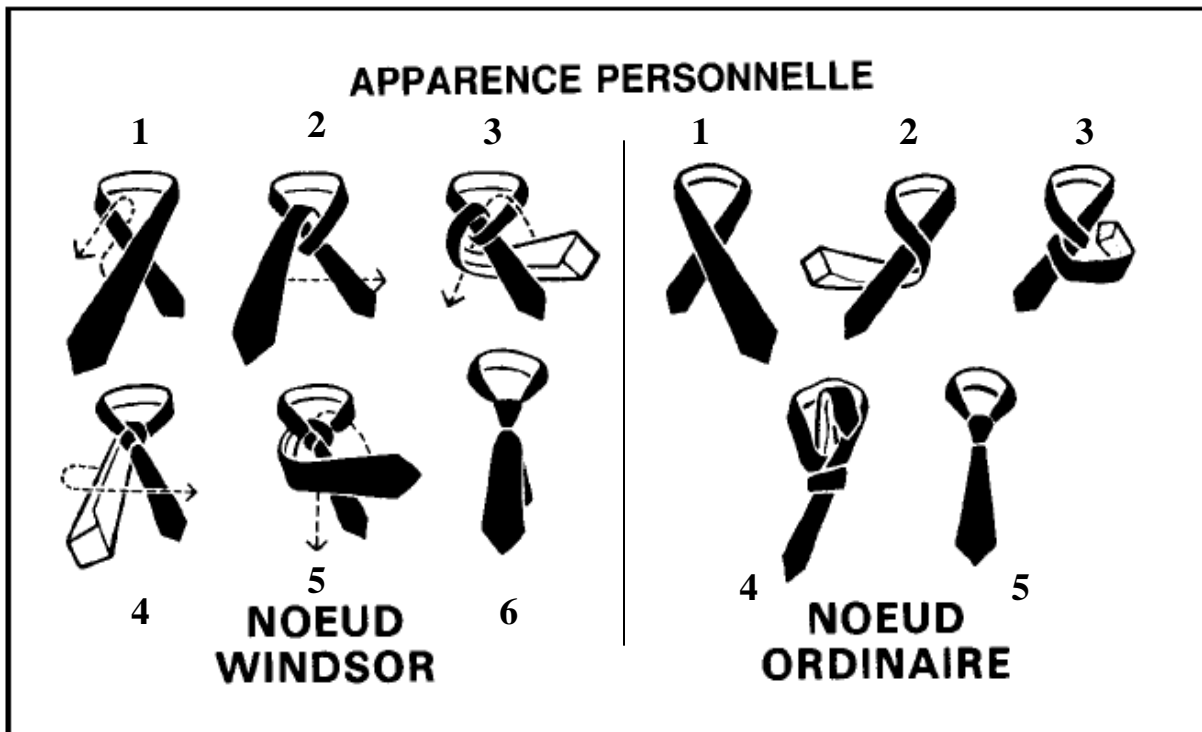
Chemise - chandail (2) : 1 point pour les plis sur les manches
1 point si la chemise est bien repassée
1 point pour la cravate bien faite et bien placée

Ceintures (1) : 0,5 point par ceinture présente (vareuse et pantalons) et bien portée.

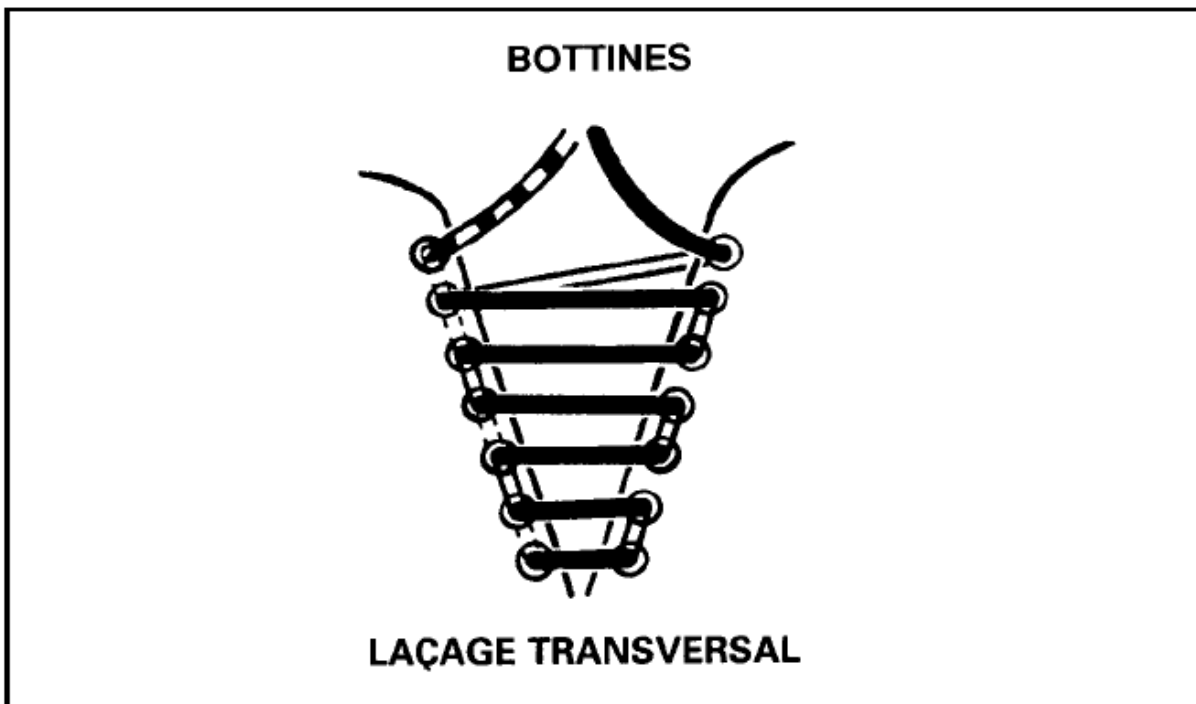
Autre (1) : Un point peut être accordé pour avoir le guide du cadet lorsque demandé ou pour une vérification de l'identification d'une pièce d'uniforme. Il doit être signé par un parent.

Nœuds de cravate et laçage de bottes

Voici deux types de nœuds de cravate. Les cadets doivent porter le nœud Windsor. Le schéma du nœud ordinaire n'est présenté que pour votre connaissance personnelle.

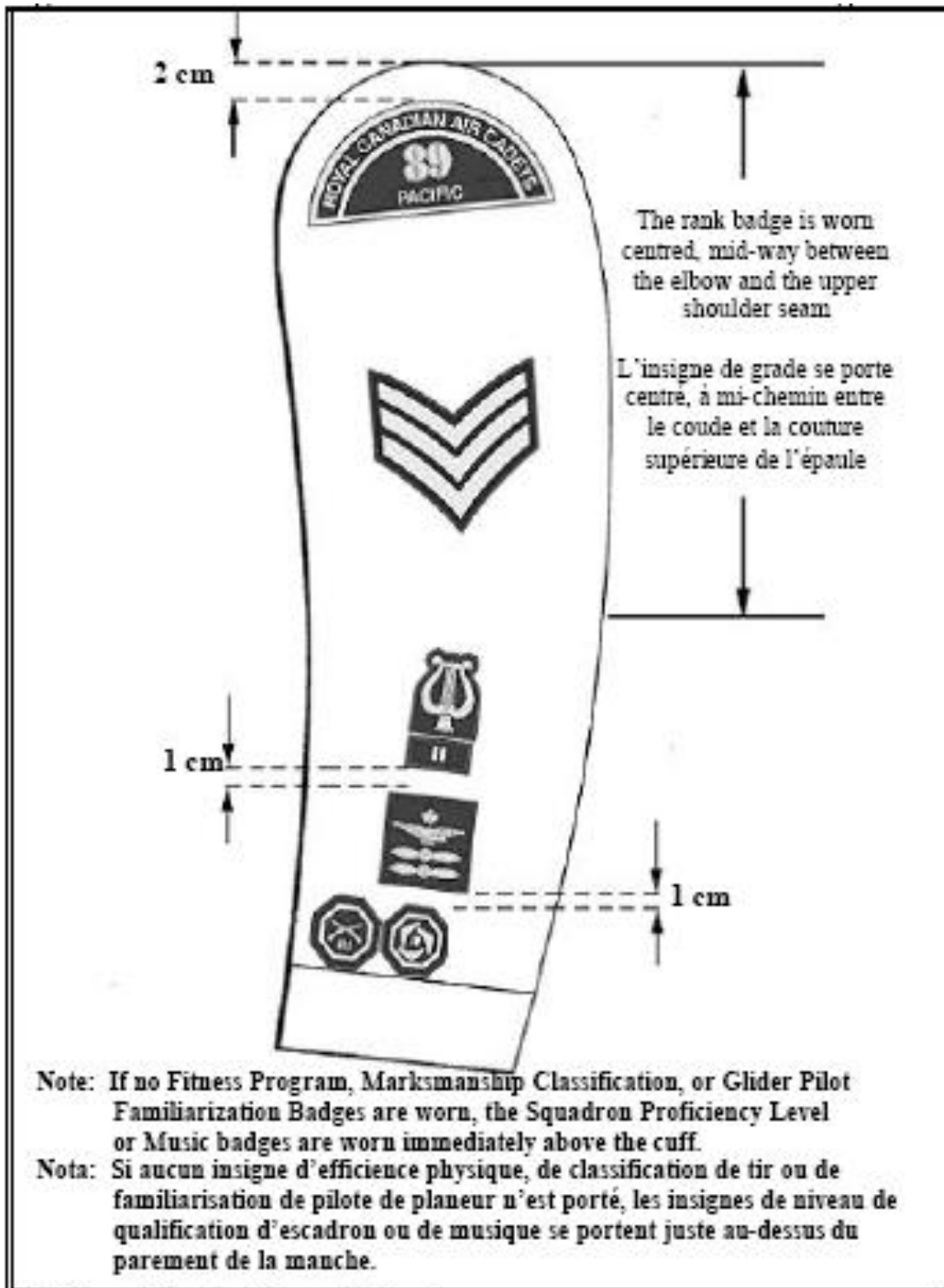


Voici comment lacer les bottes de cadets :



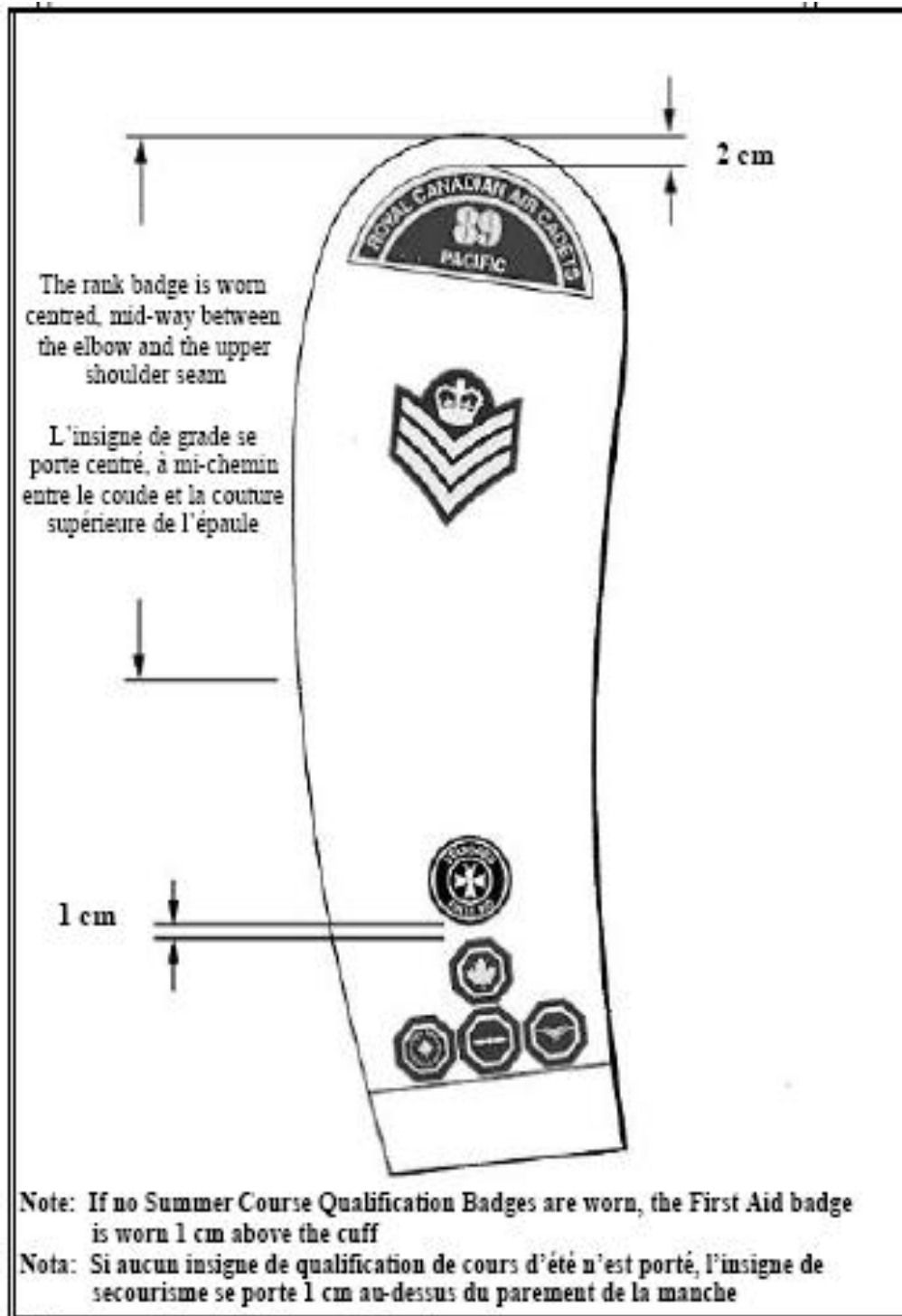
Emplacement des badges sur l'uniforme

Manche gauche



Left Sleeve (other than Warrant Officers)
Manche gauche (autre que les Adjudants)

Manche droite



Right Sleeve (other than Warrant Officers)

Manche droite (autre que les Adjudants)

Liste des pièces d'uniforme

Voici une liste de toutes les pièces d'uniforme. En cochant dans la colonne de droite, vous pouvez vous assurer de ne rien oublier et de bien commencer ton année dans les cadets.

Item	X
Calot (képi)	
Vareuse (veston)	
Cravate	
Chemise de parade	
Chandail à manches courtes	
Ceinture	
Pantalons	
Bas de laine	
Bottes	
Gants	
Manteau d'hiver avec polar	
Tuque	
Plaquette d'identification (Name-tag)	
J'ai identifié mes pièces d'uniformes avec mon nom.	

Règles et discipline

1. En joignant le mouvement des cadets de l'air, vous devez respecter des règles sous peine de mesures disciplinaires. Les cadets s'engagent à :
 - a. Respecter leur entourage, leur environnement et les biens d'autrui.
 - b. Ne pas vendre, consommer et/ou distribuer d'alcool, de drogue, de stupéfiants, de produits du tabac ou de matériel pornographique et à ne pas prendre part à des jeux d'argent.
 - c. Ne pas consommer de médicaments prescrits et/ou non prescrits pour des motifs étrangers à leur condition médicale réelle.
 - d. Ne pas commettre de vols et à ne pas emprunter les biens d'autrui sans y avoir été autorisé par le propriétaire des biens en question.
 - e. Ne pas avoir de relations personnelles avec une personne en position d'autorité au sein de l'escadron.
 - f. Ne pas vendre ou endommager de biens appartenant au Ministère de la Défense nationale, au Gouvernement du Canada ou à l'Escadron.
 - g. Respecter les politiques relatives aux relations personnelles et au harcèlement.
 - h. Prendre soin de tous les articles de tenue et de tout le matériel du Ministère de la Défense mis à sa disposition et à les utiliser de façon responsable.
 - i. Respecter ses pairs et ses supérieurs et à ne pas tenir de propos désobligeants à l'égard de l'ethnie, la religion, la couleur, la race, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation familiale ou la déficience de qui que ce soit.
 - j. Être loyal, honnête, courageux, diligent, juste et responsable.
 - k. Signaler aux autorités tout manquement aux présentes règles dont il pourrait avoir connaissance.
 - l. Maintenir une apparence corporelle reflétant l'image des cadets.
 - m. Observer les ordres, directives et consignes émis par des personnes en situation d'autorité.

- n. Ne rien faire qui puisse mettre en péril la sécurité des autres cadets ou du personnel qui les entourent.
2. D'autres règles sont également applicables aux cadets :
- a. **Il est interdit de mâcher de la gomme lors des activités de cadets.**
 - b. Lorsqu'un cadet mange ou boit, il doit enlever son képi.
 - c. Les zones de salut sont tous les corridors et le gymnase. On ne salue pas dans les toilettes, ni dans les escaliers. On barre les bras en permanence dans les escaliers.
 - d. Pour entrer dans un bureau ou une salle de classe où il y a un officier ou un instructeur (IC ou sous-officiers) qui donne un cours, vous devez :
 - 1. vous placer au garde-à-vous;
 - 2. saluer;
 - 3. demander la permission d'entrer ou de poser une question;
 - 4. avant de partir, il faut saluer.
 - e. Le port et l'utilisation d'appareils électroniques tels que cellulaire, MP3, PSP, etc. sont **strictement interdits** à tous les cadets pendant les activités.
 - f. Tous les cadets se rendant aux activités avec leur propre véhicule ne pourront le réutiliser qu'à la fin de l'activité. Toute autre utilisation du véhicule **ne sera pas autorisée**.
 - g. Si l'on vous demande d'apporter un lunch lors d'une journée d'activité, vous devez l'apporter, car **aucune sortie** ne sera autorisée pour aller chercher un repas au restaurant.
 - h. Il est obligatoire de marcher militairement dans tous les corridors et gymnases lors des soirées d'instruction et les soirées de sport à l'Escadron.
 - i. Tous les cadets doivent adopter un langage soigné et le vouvoiement est de rigueur **en tout temps**.
 - j. Lors d'activités nécessitant le port de vêtements civils, les cadets doivent porter des vêtements appropriés. Le chandail doit recouvrir les épaules et le ventre et aucun message vulgaire ne sera toléré.
 - k. Aucun flânage ou attroupement de cadets ne sera permis devant les bureaux de l'Escadron. On ne s'y rend que pour affaire. Il est défendu de flâner en uniforme sur les rues et endroits publics.
 - l. Il est interdit de faire de l' « auto-stop » en uniforme.

Mesures disciplinaires

Lorsqu'un cadet ne répond pas aux exigences des règles énoncées plus tôt, des mesures disciplinaires seront prises pour corriger ce comportement. Ces écarts et leurs mesures correctives seront notés au dossier du cadet. Les bons comportements des cadets seront aussi notés dans ce dossier.

Il existe deux types de rapport :

a. **Le rapport verbal**

Ce rapport est un avertissement. Il est conservé dans le dossier du cadet pour une durée de six (6) mois, s'il n'y a pas de récidive. Si le cadet accumule trois rapports de même nature, le troisième sera un rapport écrit.

b. **Le rapport écrit**

Ce rapport est donné dans des cas graves d'indiscipline ou de récidive. Le rapport écrit est conservé au dossier pour une durée d'un (1) an. S'il n'y a pas de récidive, il sera retiré du dossier avec l'approbation du commandant. Avoir un tel rapport dans votre dossier peut vous empêcher d'obtenir une promotion, de participer à des activités, d'obtenir un camp d'été, peut mener à une suspension temporaire ou permanente du mouvement.

2. Le rapport verbal peut être donné par les sous-officiers supérieurs (sergent et plus), de même que par les officiers et instructeurs civils. Seuls les officiers peuvent donner un rapport écrit.
3. Une mesure corrective (conséquence) est toujours donnée lors de la rédaction d'un rapport. Elle aura en lien avec le comportement réprimé.

Procédures d'évacuation

1. Lors d'un incendie ou d'une catastrophe :
 - a. Avertissez les personnes qui vous entourent en criant trois fois « Au feu ! »
D'un même temps, déclenchez un avertisseur manuel d'incendie.
 - b. Quittez les lieux et dirigez-vous au point de rassemblement à l'extérieur, situé entre les paniers de basketball, près de la porte n° 3.
 - c. Restez calme : ne paniquez pas.
 - d. Conformez-vous aux directives de l'équipe des mesures d'urgence.
 - e. Important :
 - Lorsqu'on tente de maîtriser un début d'incendie au moyen d'extincteurs portatifs, il faut se placer entre le feu et une sortie.
 - L'utilisation de boyaux d'incendie ne doit être confiée qu'aux pompiers.
2. Personne ne doit demeurer dans les entrées, sur les trottoirs de l'édifice, ni dans l'accès conduisant au stationnement afin que l'édifice soit entièrement dégagé; ceci facilitera le travail du service des incendies et de la Sûreté municipale. Tous les occupants seront priés de se former dans la zone désignée.
3. Le rôle de l'instructeur qui donne un cours au moment d'une alerte de feu est d'amener ses cadets au point de rassemblement à l'extérieur. Il doit également s'assurer que tous les cadets de son groupe sont sortis. À l'extérieur, les cadets se forment en section et il y a immédiatement prise des présences par les commandants de section qui se rapportent immédiatement au cadet-commandant.
4. Le rôle du cadet, lors d'une alerte de feu, est d'évacuer l'édifice sans courir, de rester calme, de se rendre au point de rassemblement, de se former dans sa section et de garder le silence.

Les activités pour l'année 2010-2011

Mois	Activités
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise des activités régulières - Formation sous-officiers et de promotions - Survie d'automne -----Obligatoire - Vol en planeur
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de l'aéroport-- Obligatoire - Blitz de l'auto-cadet - Parade des promotions - Soirée halloween
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Parade de la promesse des cadets - Bal des Trois Forces (400-500 cadets)
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Photos officielles et rencontre mi-annuelle - Party Noël
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Soirée zélée - Souper régimentaire (souper officiel avec 2 autres unités suivi d'une soirée dansante) - Clinique musicale (formation régionale) - Parade des petits
Février	<ul style="list-style-type: none"> - Compétition de Biathlon régionale - Examen pilotage - Visite échange avec Terre-Neuve - Cours de secourisme - Remise à niveau (formation sur les uniformes, révision de drill, régie de section) - Survie hivernale-----Obligatoire - Demande de camps par quota
Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux des cadets (Olympiade régionale : volley, kinball, etc.) - Compétition biathlon provinciale et nationale - Finale locale d'art oratoire
Avril	<ul style="list-style-type: none"> - Partie de hockey (cadets et officiers) - Gala 921 (spectacle amateur)
Mai	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonial (Parade finale- fin des activités régulières) - Planeur
Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'information sur les camps d'été - Voyage de fin d'année (récompense)
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> - Camps d'été
Août	<ul style="list-style-type: none"> - Camps d'été - Formation des sous-officiers (préparation du retour)

La tenue de ces activités est sujette à changements. Il est important de consulter le site Internet pour en savoir plus.

Questions / Réponses

Q : Il faut avoir quel âge pour être cadet?

R : Le mouvement des cadets s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans.

Q : Si je suis absent à une activité que dois-je faire?

R : Il faut envoyer un courriel à l'adresse indiquée au début de ce guide ou appeler pour laisser un message sur la boîte vocale (voir début de ce guide) de l'escadron pour motiver une absence.

Q : À combien d'activités optionnelles puis-je participer?

R : Nous recommandons que chaque cadet participe à au moins une activité optionnelle, mais ne devrait pas participer à plus de trois activités.

Q : Comment puis-je obtenir les informations qui me manquent?

R :
1- Aller voir sur le site Internet de l'escadron.
2- Écouter les messages sur la boîte vocale de l'escadron.
3- Contacter votre supérieur immédiat ou votre commandant de section par téléphone ou courriel.
4- Les messages de la semaine sont également communiqués par courriel.

Q : Si une pièce de mon uniforme est trop petite, que dois-je faire?

R : **Porter quand même votre uniforme** et aller voir l'officier d'approvisionnement, au début de la soirée ou à la pause et on changera les pièces concernées. Il est également possible de prendre rendez-vous avec l'officier d'approvisionnement.

Q : Si j'arrive en retard et qu'il n'y a plus les feuilles de présences à l'entrée, que dois-je faire?

R : Vous devez vous présenter à **l'administration** afin de nous aviser de votre arrivée.

Q : Si j'ai un ami qui est intéressé par le mouvement, est-ce que je peux l'inviter à venir à une soirée de cadet?

R : Oui. À son arrivée, il devra signer la feuille de présences et aviser l'officier d'administration qu'il est intéressé par le mouvement. S'il est vraiment intéressé, il peut aussi s'inscrire le soir même.

Q. Quel matériel ai-je besoin le vendredi soir?

R. Mon uniforme ou civil avec le chandail à manches (bleu), si pas encore d'uniforme, papier crayon, cartable ou cahier, guide du cadet (signé).

Liste pour les survies

LISTE D'ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL OBLIGATOIRE	COCHER SI PRÉSENT
1- CARTE ASSURANCE MALADIE **OBLIGATOIRE**	
2- SAC DE COUCHAGE	
3 TAPIS DE SOL	
4 GAMELLE OU ÉQUIVALENT	
5- BOTTES CHAUDES ET IMPERMÉABLES	
6- ESPADRILLES	
7- 4 PAIRES DE BAS (COTON OU AUTRE)	
8- 3 PAIRES BAS DE LAINES	
9- 2 PANTALONS (JOGGING OU AUTRE—PAS DE JEANS)	
10- CALEÇON ou combines	
11- 3 CHANDAILS À MANCHES COURTES (CIVILS)	
12- 2 CHANDAILS CHAUDS (DE LAINE OU COTON OUATÉ)	
13- 3 À 4 SOUS-VÊTEMENTS	
14- HABIT DE NEIGE (Manteau et pantalon)	
15- UNE PAIRE DE GANTS OU MITAINE	
14- UNE TUQUE	
16- NÉCESSAIRE DE TOILETTE (savon, brosse à dents, etc...)	
17- SERVIETTE ET DÉBARBOUILLETTE (UNE CHAQUE)	
18- **FILLES (SI NÉCESSAIRE) SERVIETTES SANITAIRES	
19- GOURDE D'EAU <u>OBLIGATOIRE</u>	

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL:

1- LAMPE DE POCHE

2- COUTEAU DE POCHE avec cran de sécurité (La longueur de la lame ne doit pas dépasser trois (3) pouces). **Il est autorisé pour les niveaux 3 et plus seulement**

3- LUNETTE DE SOLEIL

INTERDITS :

- MONTRE (Autorisée-requise pour les niv. 5), NOURRITURE, GADGET ÉLECTRONIQUE...

Les camps d'été

Tous les cadets / cadettes ont la possibilité de participer à des camps d'été de formation. Pour avoir le droit de participer à l'un des camps, le cadet doit répondre aux conditions de sélection. Voici les différents cours :

COURS		DURÉE	CONTINGENT EMENT
VISITE ÉCHANGE INTERNATIONALE			
IACE	18 pays participants	3	1
CIECA BAGOTVILLE --COURS PAR QUOTA			
CIG / GTC	Cours d'instruction générale	2	236 – 236 - 219
CLE / BLC	Cours de leadership élémentaire	3	135 - 122
CAE	Cours d'aviation élémentaire	3	26 - 25
CAA	Cours d'aviation avancée	3	27 – 24
CTAAE	Cours de technologie de l'aviation et de l'aérospatiale élémentaire	3	26 - 25
CSE / BSC	Cours de survie élémentaire	3	76 - 74
CIS	Cours d'instructeur en survie	6	51
MM-CMI	Musique militaire - Cours de musicien intermédiaire	6	35
CLIC	Cours de leadership et instruction du cérémonial	6	68
EVVRE ST-JEAN SUR RICHELIEU --COURS PAR SÉLECTION			
BPP	Bourse de pilote de planeur	6	69
BPA	Bourse de pilote d'avion	7	51
CASA	Cours d'aérospatiale avancée	6	13
CIECA VALCARTIER --COURS PAR QUOTA			
CCPSE	Cours de conditionnement physique et sport élémentaire	3	53 - 50
CICPS	Cours d'instructeur de conditionnement physique et sport	6	45
CITCAC	Cours d'instructeur de tir de carabine à air comprimé	6	45
EMCRE Mont-St-Sacrement --COURS PAR SÉLECTION			
MM-CME	Musique militaire – Cours de musicien élémentaire	3	30 - 30
MM-CMI	Musique militaire – Cours de musicien interméd.	6	15
CMN4-5	Cours de musique de niveau 4-5	6	18
Musique régionale trois élément		8	12
CIECA CONNAUGHT --COURS PAR QUOTA			
ARMIC	Air Rifle Markmanship Instructor Course	6	11

Notes :



L'AVIATION POUR LES JEUNES!

Numéro de guide :
Signature d'un parent :
